



Monseigneur **Alain RANSAY**
Évêché
24, Rue Madame PAYÉ
97 300 CAYENNE
Guyane française

Cayenne, le 1er septembre 2024

Chers frères et sœurs du diocèse de Guyane,

Dans quatre mois, nous aborderons la 2025^{ème} année depuis l'avènement de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. C'est la raison pour laquelle l'Église nous offre une année jubilaire à partir du 24 décembre 2024 jusqu'au 28 décembre 2025. Ce sera aussi le 1700^e anniversaire du Concile de Nicée qui a eu lieu en 325 et où les Pères évêques de l'époque ont formulé, à partir de la Sainte Écriture et de la Tradition de l'Église, notre belle Profession de foi appelée aussi Credo (« Je crois » en latin) que nous récitons tous les dimanches à la messe. Par ailleurs, le thème choisi par le Pape pour cette année jubilaire est : « L'Espérance ne déçoit point ». Cf. Rm 5, 5.

Le Jubilé : « Une année de grâce de la part du Seigneur » Lc 4, 19

L'année jubilaire est une année où la grâce du pardon est offerte plus abondamment, c'est pour cela que le Pape invite les évêques à donner généreusement une indulgence plénière pour éliminer les conséquences du péché qui subsistent dans l'âme après qu'elle se soit repentie et ait été absoute. Cette indulgence sera donnée si les conditions sont remplies, notamment un pèlerinage vers une des Basiliques du diocèse de Rome, de Terre Sainte, ou vers des hauts lieux de pèlerinage reconnus par l'Église ou encore vers certains lieux-saints du diocèse de Cayenne. J'ouvrirai donc, à cet effet, trois portes saintes dans le diocèse où les fidèles pourront en les passant bénéficier de l'indulgence plénière, de même le pèlerinage à Counamama et les autres activités signalées ci-après pourront permettre l'obtention de cette indulgence :

1. Dimanche 29 décembre 2024 à 17h00, ouverture de la porte sainte de la cathédrale suivie de la messe à 18h00.
2. Le 31 décembre 2024: Veillée de prière dans toutes les paroisses pour entrer dans la nouvelle année.

3. Dimanche 12 janvier 2025 à 10h, ouverture de la porte sainte de Saint Dominique de Roura.
4. Dimanche 25 janvier 2025 à 10h30, ouverture de la porte sainte de Saint Vincent de Paul de l'Acarouany.
5. Du 3 au 5 mars 2025 retraite diocésaine à St François Xavier à Rémire et au Bon Pasteur à St Laurent du Maroni sur le thème : *“L'Espérance ne déçoit point”*.
6. Dimanche 28 septembre : Pèlerinage en l'honneur de St Michel Archange à Matoury.
7. Samedi 25 octobre 2025: pèlerinage du Jubilé de l'Espérance à Counamama.
8. 8 décembre 2025 : Consécration du diocèse à la Vierge Marie.
9. Du 28 décembre 2025 au 6 Janvier 2026 Fermeture des portes saintes.

Je rappelle que les autres conditions, pour obtenir l'Indulgence Plénière, consistent à se confesser dans les huit jours autour de la démarche choisie, de participer à l'eucharistie et de prier aux intentions du Pape.

Quel est l'objectif principal de cette année jubilaire dans notre diocèse ?

Bien-aimés, en cette année jubilaire qui marquera le 2025^{ème} anniversaire de naissance de notre Sauveur, je veux proclamer avec force le commandement de Jésus **« Allez, de toutes les nations, faites des disciples ! »** (Mt 28, 19). En effet, la Guyane est devenue, comme la Galilée à l'époque de Jésus, le Carrefour des nations car des peuples d'origines diverses y cohabitent. Le Seigneur Jésus-Christ, nous demande d'en faire des disciples —non pas de simples pratiquants, mais des disciples. Qu'est-ce à dire ? Cela signifie non pas des consommateurs de grâces mais des citernes de la grâce de Dieu où d'autres pourront s'abreuver.

Nous sommes invités à faire nous-mêmes —si ce n'est pas encore le cas— et à encourager tous les fidèles à faire l'expérience de l'effusion de l'Esprit que le Pape François appelle « baptême dans l'Esprit ». Il en a fait l'expérience personnellement alors qu'il était archevêque de Buenos Aires. Et voici ce qu'il nous dit :

« Ce que le Pape attend de vous : Que vous partagiez le baptême dans l'Esprit avec tous dans l'Église. C'est la grâce que vous avez reçue. Partagez-la ! Ne la gardez pas pour vous ! »

Cf. Discours du pape François lors de la mise en place de CHARIS, 8 juin 2019.

Le Pape a vu ce que cela lui a apporté, et souhaite que tous les membres de l'Église fassent eux-aussi cette expérience d'une Pentecôte personnelle.

Un disciple est invité à se former dans la vie de l'Esprit : il doit apprendre à témoigner de sa rencontre avec le Seigneur, à vivre le combat spirituel, la fraternité, le service ainsi que la

mission. Justement, **votre mission, avec l'aide de l'Esprit-Saint, est de faire au moins un disciple en cette année jubilaire.**

Catéchèse « *Oui, mon peuple est détruit faute de connaissance* » Os 4, 6

Dans cette même ligne, il nous faudra consolider ce que nous avons commencé en matière de catéchèse ; si nous voulons que nos jeunes deviennent des disciples, il est important qu'ils soient accompagnés par un même catéchiste qui travaille en communion avec les autres catéchistes de la même année. Ils peuvent se retrouver tous ensemble une fois par mois avec les parents, et les trois autres rencontres avec leur groupe d'enfants et les parents qui peuvent venir. Les catéchistes sont invités à superviser les parents en leur permettant d'assumer leur responsabilité vis-à-vis de la foi de leurs enfants.

Le cheminement va atteindre sa vitesse de croisière ; ici encore, il est question de former des disciples, des jeunes dont il ne s'agit pas de faire des pratiquants, mais des disciples missionnaires ; c'est-à-dire des jeunes qui ont rencontré Jésus et témoignent de cette rencontre avec enthousiasme.

Dans nos écoles catholiques, il convient que les jeunes qui le souhaitent ne quittent pas le collège sans être confirmés vers la classe de troisième.

Les familles « *Hommes aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église* » Ep 5, 25

Au vu de la situation catastrophique de nos familles : nous enregistrons peu de mariages, en plus, ils sont de plus en plus fragiles. Il convient donc de renforcer la préparation au mariage. J'ai demandé que les fiancés puissent bénéficier d'une retraite style CANA pour leur donner une préparation plus profonde et plus efficace. J'encourage tous les protagonistes de la pastorale familiale à travailler ensemble en ce sens. Dans cette logique, il serait bon de signaler au prône et d'afficher dans les églises que les couples désirant se marier sont priés de s'inscrire un an à l'avance pour qu'on ait le temps de les préparer convenablement car, je le redis, les temps sont durs pour les couples.

La liturgie (« *Seigneur apprends-nous à prier* » Lc 11, 1)

Nous continuons à progresser dans la beauté de nos célébrations et dans leur caractère priant avec la formation de nouveaux cérémoniaires destinés à aider les prêtres pour qu'ils ne soient préoccupés que de prier et de prêcher et non pas éparpillés dans les multiples soucis logistiques des célébrations. J'invite les confrères prêtres à proposer au responsable des cérémoniaires les garçons qui ont déjà une bonne expérience comme servants de messe et qui ont envie d'aller plus loin dans la connaissance de la liturgie.

Les religieuses : « *Femme, ta foi est grande !* » Mat 15, 28

Les religieuses sont pour moi une grande chance pour l'Église d'aujourd'hui. Nous aurons bientôt la visite de Mères générales qui visiteront l'Ouest guyanais pour voir les possibilités d'implantations. Nous espérons prochainement accueillir de nouvelles religieuses dans cette zone. En effet, nous avons eu à déplorer le départ des sœurs de Jésus Serviteur dont les vocations sont peu nombreuses et qui avaient besoin d'une pause.

Les migrants : « J'étais un étranger et tu m'as accueilli... » Mat. 25, 35.

Si nous n'intégrons pas les migrants, si nous n'en faisons pas des disciples, alors l'Église et la Guyane de demain seront fortement à plaindre. Dieu nous confie ces frères et ces sœurs, prenons cette affaire très au sérieux car au moment du jugement final, il en sera question.

Le synode : « Ils étaient un seul cœur et une seule âme » Ac 4, 32

Au mois d'octobre prochain se tiendra la dernière session du synode sur la synodalité au Vatican. Il nous faudra voir —au niveau de nos paroisses—comment nous pourrions nous en saisir pour améliorer les relations entre nous, évêque, prêtres, religieux, religieuses et laïcs en vue de la mission. Car, ne l'oublions pas, notre but est le salut des âmes.

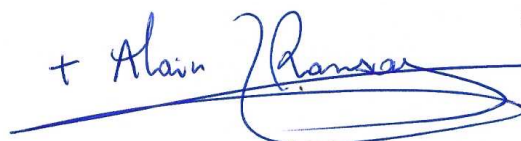
Des retraites « venez à l'écart » Mc 6, 31

Nous avons lancé l'an dernier les retraites de guérison intérieure et une grande retraite diocésaine. Nous continuerons dans ce sens et proposerons deux retraites diocésaines, du 3 au 5 mars, comme il a été dit plus haut, l'une à St François-Xavier et l'autre au Bon Pasteur à Saint Laurent du Maroni avec plusieurs prédicateurs de feu. Nous mettrons aussi en œuvre des retraites de préparation à l'effusion de l'Esprit et de vie dans l'Esprit pour avoir de véritables disciples missionnaires au Centre Spirituel Sainte Thérèse.

Des Conseils paroissiaux « Dieu aime celui qui donne avec joie » 2 Cor 9, 7

Sur le plan matériel, nous généraliserons la numérisation des quêtes et du denier de l'Église avec les paniers connectés. C'est une vraie chance pour nous, en termes de rapidité et de fiabilité.

Pour finir, chers diocésains, je vous souhaite une sainte année jubilaire et une bonne mission ! Je vous assure de mes prières pour vous, pour vos familles et pour votre mission dans l'Église et (ou) dans la société.



Mgr Alain RANSAY
Évêque de Cayenne

 **MISSION CATHOLIQUE**
ÉVÊCHÉ
24, rue Madame Payé - 97300 CAYENNE
Tél. : 0594 28 98 48
assistantemgr@si-dioceseguyane.net